

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE BOUC BEL AIR

M. Richard MALLIÉ - Maire
Service Finances et Commande Publique
Place de l'Hôtel de Ville
13320 Bouc Bel Air
SIRET 21130015700016



[w](#) [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet **Accord-cadre de fourniture du consommables hygiéniques, matériel et produit d'entretien pour la Ville de Bouc Bel Air**

Référence 22JE01

Type de marché Fournitures

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL04

Lieu principal de livraison Ville de Bouc Bel Air
13320 Bouc Bel Air

Description L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.
Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.

Code CPV principal **39830000** - Produits de nettoyage

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

| Lots Libellé | Estimé € HT | CPV |
|--|------------------------|-----------------|
| N° LOT 1 | 280 000 | 39830000 |
| 01 Description : Consommables hygiéniques Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui Délai de validité de l'accord-cadre : Le contrat est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la notification, renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction, sans que la durée totale du contrat ne puisse excéder quatre | | |

(4) ans.

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel est de 70 000 euros HT.

Le montant estimé annuel est de 45 000 euros HT.

Le début d'exécution prévisionnel du lot 1 est le 17 octobre 2022

N° LOT 2 160 000 **39830000**

02 Description : Produits et matériels d'entretien

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

Délai de validité de l'accord-cadre : Le contrat est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la notification, renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction, sans que la durée totale du contrat ne puisse excéder quatre (4) ans.

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel est de 40 000 euros HT.

Le montant estimé annuel est de 19 666 euros HT.

Le début d'exécution prévisionnel du lot 2 est le 13 février 2023

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

Aucune clause de garantie financière n'est prévue.

Une avance peut être accordée dans les conditions définies par l'accord-cadre.

Les prestations sont réglées par des prix unitaires.

Les prix sont révisables et ajustables.

Les sommes dues au titulaire, seront payées dans un délai global de 30 jours.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Le pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre

d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique : Pertinence de l'organisation et de la mise en œuvre de la prestation / Performance de la démarche environnementale / Moyens matériels / Richesse de la gamme
40 % : Prix des prestations

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres

Remise des offres le **20/09/22 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois**, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 22/09/22 à 00h00

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Le montant maximum des accords-cadres toutes périodes confondues s'élève à 440 000 euros HT.

**Marché
périodique :**

Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
3ème trimestre 2026

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Voies et délais des recours dont dispose le candidat :
Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, assorti, le cas échéant, d'un référé suspension en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative.

Envoi le 28/07/22 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au [BOAMP](#) : 28/07/22 à 16h10